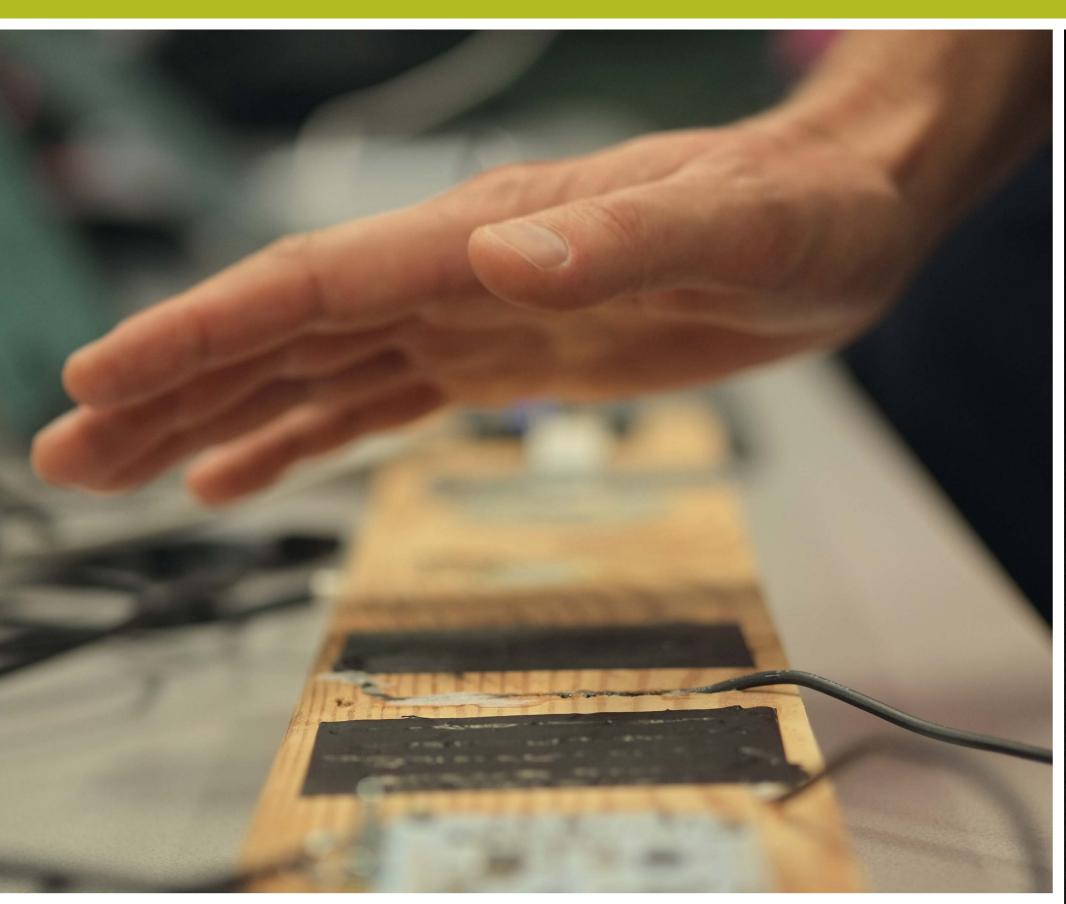
Département de musique assistée par ordinateur (MAO)

Il s'agit d'un département qui aborde la musique assistée par ordinateur sous ses aspects théoriques, techniques et pratiques. Un cursus complet sur cinq niveaux est ouvert aux élèves dès l'âge de huit ans, et comporte des cours individuels et collectifs, ainsi que des masterclasses.







Vision

La musique électronique est omniprésente dans le monde musical actuel. La création du département de MAO, musique assistée par ordinateur, correspond donc à un besoin réel qui nous permet de rester en adéquation avec l'évolution du monde musical actuel ainsi que les exigences des hautes écoles de musique.

L'objectif

L'objectif est de pouvoir donner une formation en MAO complète - théorique, technique et pratique – aux élèves intéressés.

par le don ainsi que par les écolages. A noter que le don a permis d'acquérir tout le matériel nécessaire à l'enseignement de la MAO, ce qui représente un investissement conséquent.

L'EJMA est actuellement l'autorité res-

ponsable de ce département qu'elle a

financé grâce au don d'une fondation

privée. Le financement est donc assuré

Résultats

Les résultats sont très positifs. Pour sa deuxième année d'existence, le département compte une trentaine d'élèves, de huit ans à 50 ans. De beaux projets ont pu être proposés (Earthrise aux Docks en décembre 2018 par exemple) et d'autres sont en prévision (Wax Werk Live pour les JOJ à Lausanne en janvier 2020).

- L'année de création est 2018.
- L'autorité responsable est l'Ecole de Jazz et de Musique Acutelle (EJMA).
- Nous avons une trentaine d'élèves.
- La région concernée est le canton de Vaud.
- Le budget global annuel est de CHF 100'000.—, matériel et masterclasses y compris.
- Le département se développe bien, les élèves font de réels progrès, et de belles performances publiques ont déjà été réalisées. A souligner aussi une programmation de masterclasses ouvertes à tous.







EJMA – Ecole de Jazz et de Musique Actuelle, Lausanne www.ejma.ch